

## AVENANT N° 6 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
représenté par la directrice des sports,  
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE**  
représentée par son président, Monsieur Nicolas HENARD  
désignée ci-dessous par la fédération,  
Numéro de Siret : 78440599500035

### PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2017 et d'en fixer les modalités financières.

### COMPLEMENT :

*Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;*

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération),
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

### ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.  
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

MT

**ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle**

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2017 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération<sup>1</sup> concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

**ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement**

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2017 s'élève à 2 677 176 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 1 128 326 €, le solde restant s'élève à 1 548 850 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 355 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 3 032 176 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 4 782 078€.

Pour mémoire, la subvention précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

**ARTICLE 4 :**

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE DE VOILE

*N. HENARD*

Fait à Paris le

**29 JUN 2017**

LA DIRECTRICE DES SPORTS  
La directrice des sports

Laurence LEFEVRE

28/06/17  
VISE LE 28/06/17 DANS CHORUS PAR LE  
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET  
COMPTABLE MINISTERIEL  
N° EJ .2.1.912.75928

<sup>1</sup> -dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère	2015		2016		2017	
	Réalisés	Cible	Réalisés	Cible	Réalisés	Cible
Nombre de licences	278769	270479	278769	270479	278769	278000
Nombre d'ATP	22893	19989	22893	19989	22893	22000
Nombre total de licences et d'ATP	301762	290468	301762	290468	301762	300000
Nombre et taux de licences féminines	(%)	(%)	98729 (32,5%)	92000 (31,7%)	98729 (32,5%)	98000 (32,6%)
Nombre et taux de licences au ZUS	(%)	(%)	51163 (18,3%)	48592 (17,9%)	51163 (18,3%)	51000 (18,3%)
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	284	311	284	311	284	315
Prévalence de la déficience visuelle chez les licenciés sportifs	36,93	0	36,93	0	36,93	0
Confiance exprimée par les licenciés sportifs	2	0	2	0	2	0
Nombre de licenciés sportifs préservant leur santé	81,65%	78,61%	81,65%	78,61%	81,65%	78,61%
Taux de suivi médical complet - SPAK	87,5%	72,61%	87,5%	72,61%	87,5%	72,61%
Taux de suivi médical complet - Espoirs	0	0	0	0	0	0
Nombre d'emplois d'avenir	54 (84,28%)	54 (84,28%)	54 (84,28%)	54 (84,28%)	54 (84,28%)	54 (84,28%)
Nombre et taux de lettres de missions signées	54 (84,28%)	54 (84,28%)	54 (84,28%)	54 (84,28%)	54 (84,28%)	54 (84,28%)

Objectifs partagés	N-2		N-1		N	
	Réalisés	Cible	Réalisés	Cible	Réalisés	Cible
Assurer la participation de la France dans les 10 séries inscrites aux Jeux Olympiques (JO) et augmenter le nombre de médailles	2 titres et 2 podiums aux CM	2 titres et 2 podiums aux JO	1 or, 2 bronzes aux JO	Annnonce en 2014	Ensemble des séries finalistes mondiale	
En habillage, assurer la formation de régatiers de très haut niveau, porteurs de projets ou acteurs de projets de référence internationale	1 titre 3 podiums CM	1 titre 3 podiums CM	courses au large & océanique: 4 or, 4 argent, 3 br	Podiums sur les épreuves de référence	25 français engagés sur la coupe de l'Amérique	
En Funboard, assurer la formation de régatiers de très haut niveau, porteurs de projets de référence internationale.	1 titre + 2 podiums CNTWA	1 titre + 2 podiums CNTWA	1 argent CM Slalom PWA Hommes, 1 bronze chez les F	cf. cible 2017	2 titres en Coupe du Monde Slalom H et F (PWA)	
Assurer l'insertion professionnelle des sportifs pendant et après leur carrière sportive	100%	100%	100%	100%	100%	
Assurer le renouvellement de l'Equipe de France de voile	Nombre total de titres et podiums sur les épreuves internationales de référence moins de 19 ans et moins de 21 ans	13 podiums < à 19 ans et 5 podiums < à 21 ans			13 podiums < à 19 ans et 5 podiums < à 21 ans	
Améliorer le niveau sportif des participants aux championnats de France Espoirs	Résultats internationaux des 10 premiers par série aux France Espoirs présents dans les 20 premiers des mondiaux et européens des séries Isaf / Jeunes	38 bateaux dans les 20 premiers			40 bateaux dans les 20 premiers	
Relancer et renforcer la vie sportive et compétitive en club	Nombre de coureurs classés au Classement Régional Individuel (avec ratio CRI/Total classés CNI)	33795		35.000 (92%)	40.000 (100%)	

NA

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Améliorer la qualité des activités proposées dans les structures affiliées	Ratio du nombre de labels délivrés en conformité avec le cahier des charges rapporté au nombre total de labels délivrés (avec maintien du volume global des labels)	90%	90% (1432)	100 % (1432)
Augmenter la diversité des activités proposées dans les structures affiliées	Nombre de clubs engagés sur des offres novatrices (type "plaisance", "baleines à la voile", "pratiques compétitives")	157	300 clubs	350 clubs
Poursuivre la modernisation des structures	Nombre de structures labellisées ayant complété leurs données dans leur espace Clubs pour apparaître sur le site <a href="http://faisdelavoile.fr">faisdelavoile.fr</a>	82%	90% des structures	100% des structures
Renforcer la sécurisation des pratiques	Nombre de clubs en conformité par rapport au nombre de clubs audités sur 10 items traitant de la sécurité	91%	95% des clubs	100% des clubs
Mesurer l'impact des activités organisées	Nombre d'étudiés réalisés	2/en	2/en	2/en
Réduire le coût environnemental de la pratique	Ratio entre le nombre d'épreuves locales (grade 5 B et C) et le nombre d'épreuves total.	62,57%	64% d'épreuves	65% d'épreuves
Faciliter l'accès des publics en situation de handicap	Nombre d'actions de pratique mixte (handivélodrome)	200 épreuves sur 137 régates	110 épreuves	110 épreuves
Maintenir l'accueil des publics scolaires	Nombre de scolaires accueillis dans les structures affiliées	211000	200.000 scolaires	200.000 scolaires
Renforcer la place des femmes au sein de la fédération et dans l'ensemble des pratiques	Taux de féminisation : gouvernance et encadrement technique		25% encadrement	30% encadrement
Consolider la présence de la France dans les instances internationales de la voile	Nombre de représentants français dans les instances internationales	2 au conseil, 12 dans les comités WS	2 au Conseil de l'Isaf ; 12 dans les comités ISAF	1 au Conseil de l'Isaf ; 8 dans les comités ISAF
Répondre aux besoins d'encadrement des structures	Nombre de diplômés FFVVoile et ceux délivrés par l'Etat	1027 diplômés	840 diplômés	850 diplômés voile dont 15 ent.
Prévenir le nombre d'emplois permanents et saisonniers au sein de la filière nautique	Nombre d'Emplois Equivalent Temps Plein	2070	2550	2550
Spécialiser le corps arbitral à l'arbitrage des courses au large	Nombre d'arbitres spécialisés dans la course au large		2	20 directeurs de course
Former les sportifs compétiteurs pour éviter les pratiques interdites permettant d'améliorer la performance	En cours de construction			

27

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants		
	Budget	Demande	Accordé
<b>Assurer la participation de la France dans les 10 séries inscrites aux Jeux Olympiques (JO) et augmenter le nombre de médailles</b>			
<b>Action 2</b>	2 165 000 €	1 602 000 €	1 280 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	2 165 000 €	1 602 000 €	1 280 000 €
<b>Assurer le renouvellement de l'Equipe de France de voile</b>	2 165 000 €	1 602 000 €	1 280 000 €
<b>Action 2</b>	904 700 €	795 000 €	665 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	904 700 €	795 000 €	665 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	649 700 €	540 000 €	410 000 €
<b>Assurer l'insertion professionnelle des sportifs pendant et après leur carrière sportive</b>	255 000 €	255 000 €	255 000 €
<b>Action 2</b>	355 000 €	355 000 €	355 000 €
Aides personnalisées (AP)	355 000 €	355 000 €	355 000 €
<b>Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs</b>	355 000 €	355 000 €	355 000 €
<b>Action 3</b>	248 008 €	175 700 €	115 676 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	248 008 €	175 700 €	115 676 €
Accompagnement sanitaire préventif	147 564 €	121 412 €	71 388 €
Lettres de missions signées dans CTS-Web	100 444 €	54 288 €	44 288 €
<b>Action 1</b>	125 000 €	75 000 €	70 000 €
Structuration fédérale	125 000 €	75 000 €	70 000 €
<b>Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires</b>	125 000 €	75 000 €	70 000 €
<b>Action 1</b>	870 400 €	377 000 €	344 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	870 400 €	377 000 €	344 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	717 000 €	304 000 €	271 000 €
<b>Consolider la présence de la France dans les Instances internationales de la voile</b>	153 400 €	73 000 €	73 000 €
<b>Action 1</b>	10 000 €	5 500 €	1 500 €
Programmes d'échanges internationaux	10 000 €	5 500 €	1 500 €
<b>Spécialiser le corps arbitral à l'arbitrage des courses au large</b>	10 000 €	5 500 €	1 500 €
<b>Action 1</b>	377 000 €	106 000 €	106 000 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	377 000 €	106 000 €	106 000 €
<b>Répondre aux besoins d'encadrement des structures</b>	377 000 €	106 000 €	106 000 €
<b>Action 4</b>	233 000 €	125 000 €	95 000 €
Formations fédérales	233 000 €	125 000 €	95 000 €
<b>TOTAL</b>	5 288 108 €	3 616 200 €	3 032 176 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

355 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

2 677 176 €

AM



**BRED BANQUE POPULAIRE**

Relevé d'identité bancaire

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 RUE HENRI BOCQUILLON

75015 PARIS

Code banque 10107	Code guichet 00130	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00010301491		Clé 63
Domiciliation : BRED PARIS KLEBER		
0820336130		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7001 3000 0103 0149 163		

Toute utilisation frauduleuse de ce document est passible de sanctions. Ce document n'est à utiliser qu'après vérification par le bénéficiaire.

X

